

“Slow tourisme”, vers un nouveau modèle de Capitale européenne de la culture ?

“Slow tourism”, towards a new model of European Capital of Culture?

Marina Rotolo¹

¹ Maitresse de conférences associée à l'ENSA Paris-Belleville, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, UMR AUSser n°3329 CNRS MCC, Laboratoire de l'IPRAUS, 60 boulevard de la Villette 75019 Paris
marinarotolo@gmail.com

RÉSUMÉ. L'article interroge le développement territorial et urbain sous le prisme du label « Capitale Européenne de la culture » avec une attention portée sur la stratégie touristique des villes candidates, et notamment l'adaptation du tourisme culturel dans un contexte de transition écologique. Les candidatures des quatre villes françaises au titre de Capitale Européenne de la culture pour 2028 sont analysées : Rouen, Bourges, Clermont-Ferrand et Montpellier. Pour ces villes moyennes et secondaires qui cherchent à s'affirmer à l'échelle internationale, un nouvel imaginaire urbain est proposé par les acteurs de la candidature. À l'heure de l'anthropocène, le récit touristique s'inscrit dans cette logique, avec un positionnement commun des quatre villes, à travers la notion de « slow tourisme » et une mise en valeur du patrimoine naturel. Le cas de la ville lauréate de la compétition nationale est approfondi, à savoir Bourges et son projet culturel fondé sur l'idée d'une capitale à « taille humaine » en dehors des dynamiques de métropolisation. Ce discours qui prend racine autour du concept de « frugalité heureuse » interroge quant aux politiques urbaines mises en oeuvre et au repositionnement de l'offre touristique.

ABSTRACT. The article examines territorial and urban development through the prism of the “European Capital of Culture” label, with a particular focus on the tourism strategy, and in particular the adaptation of cultural tourism in a context of ecological transition. The candidacies of four French cities for the title of European Capital of Culture for 2028 are analyzed: Rouen, Bourges, Clermont-Ferrand and Montpellier. For these medium-sized and smaller cities seeking to assert themselves on an international scale, a new urban imaginary is proposed by those involved in the bid. In the age of the Anthropocene, the tourism narrative is part of this dynamic, with a common positioning for the four cities, through the notion of “slow tourism” and a focus on natural heritage. The case of the winning city in the national competition is explored in greater depth : Bourges and its cultural project based on the idea of a capital on a “human scale” outside the dynamics of metropolization. This discourse, rooted in the concept of “happy frugality”, raises questions about the urban policies implemented and the repositioning of the tourism offer.

MOTS-CLÉS. Capitale européenne de la culture, slow tourism, ville moyenne, développement urbain, patrimoine.

KEYWORDS. European Capital of Culture, slow tourism, medium-sized city, urban development, heritage.

Dans un contexte de mondialisation accrue et de concurrence croissante entre les villes, les grands événements urbains jouent un rôle central dans la reconfiguration des espaces urbains. Qualifiés de « méga-événements » (Hall, 1989 ; Hiller, 1998), les expositions universelles, jeux olympiques ou encore foires internationales sont devenus des outils privilégiés pour promouvoir le développement économique, touristique et culturel des villes, tout en s'inscrivant dans des stratégies plus larges de revitalisation urbaine (Richards et Wilson, 2004). La compétition entre les villes pour accueillir de tels événements reflète un désir de visibilité à l'échelle globale, mais également une volonté de diversifier les moteurs économiques à travers l'industrie du tourisme et de la culture (Garcia, 2005).

Parmi ces événements, le label « Capitale Européenne de la Culture¹ » se distingue par son impact à long terme sur l'image et l'attractivité des villes participantes (Palmer/Rae Associates, 2004 ; Autissier, 2018; Denuit, 2019). Créé en 1985 par l'Union européenne, le programme vise à renforcer le sentiment d'appartenance à une culture commune tout en stimulant le développement touristique et économique des villes sélectionnées. Ainsi, la politique urbaine se trouve étroitement liée à la planification territoriale et au développement touristique à destination d'un public international. Les nombreuses études portant

¹ Dans la suite du document nous utiliserons l'acronyme CEC pour indiquer « Capitale Européenne de la culture ».

sur les effets du label culturel témoignent des changements structurels importants dans la gestion urbaine, en particulier par la redéfinition des priorités en matière d'aménagement et par la mobilisation de nouvelles ressources économiques (Garcia et Cox, 2013 ; Werquin, 2006). Dans certains cas, les investissements permettent de créer de nouvelles infrastructures culturelles, d'améliorer les réseaux de transport et d'accroître l'attractivité touristique, à l'image des villes de Glasgow (1990), Lille (2004), Liverpool (2008) et plus récemment Marseille en 2013 (Nobili, 2005 ; Liefoghe, 2010. Grésillon, 2011. Cox et O'Brien, 2012). Dans cette perspective, nous souhaitons plus particulièrement questionner la stratégie touristique des villes candidates, et notamment l'adaptation du tourisme culturel dans un contexte de transition écologique (Lebreton et al., 2020).

Notre regard porte sur les quatre villes françaises candidates au titre de CEC 2028 : Bourges, Clermont-Ferrand, Rouen et Montpellier. Plus petite ville candidate mais troisième ville de la région Centre-Val de Loire, Bourges compte 63 702 habitants avec une petite population étudiante² et une cathédrale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Au centre de la France, au cœur de la chaîne des Puys inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 2018, Clermont-Ferrand est une ville de 147 327 habitants et une métropole de 290 000 habitants. Malgré le déclin de l'emploi industriel, c'est une ville dynamique avec une forte population étudiante (15,9 %). De manière similaire, l'ancienne ville industrielle de Rouen³ compte 110 000 habitants et est labellisée « Ville créative Unesco 2021 » dans le domaine de la gastronomie. Enfin, Montpellier est la plus grande des quatre villes présélectionnées⁴, avec 280 000 habitants et une métropole de 457 839 habitants. Labellisée « Ville Apprenante » par l'Unesco depuis 2019, c'est une ville cosmopolitique et étudiante (10%).

Pour ces villes moyennes et secondaires qui cherchent à s'affirmer à l'échelle internationale, un nouvel imaginaire urbain est proposé par les acteurs de la candidature (Fabry, et al., 2015 ; Boualem, 2019). Nous analyserons la manière dont le récit touristique s'inscrit dans cette dynamique, avec une attention particulière sur le positionnement de chaque ville à l'heure de l'anthropocène. La question centrale est la suivante : quel nouveau récit les villes candidates au label « Capitale européenne de la culture » cherchent-elles à promouvoir ? Et comment ce récit se traduit-il dans une stratégie de développement régional et touristique ? Afin de comprendre la stratégie globale de chacune des villes, les dossiers de candidatures sont étudiés sous un double prisme : le discours sur un tourisme durable d'une part, la valorisation d'un patrimoine unique d'autre part. Une analyse lexicale de différents concepts, comme celui de la « slow city », complète l'étude des visions patrimoniales défendues dans les dossiers, notamment pour les villes dont les monuments ou quartiers sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans un second temps, nous approfondirons le cas de la ville lauréate de la compétition nationale, à savoir Bourges et son projet culturel fondé sur l'idée d'une capitale à « taille humaine » en dehors des dynamiques de métropolisation. Ce discours qui prend racine autour du concept de « frugalité heureuse » (Madec, 2024) et de « slow tourisme » (Hallem et al., 2020; Polyxeni et al., 2017) interroge quant aux politiques urbaines mises en oeuvre et au repositionnement de l'offre touristique. Le cas d'étude est complété par un arpentage du territoire et deux entretiens avec des acteurs culturels et politiques de la ville. Enfin, l'analyse de projets tels que le « RER Europa » et « Trans Europe Culture » permet d'interroger le tourisme ferroviaire à petite vitesse et les nouveaux itinéraires culturels de l'échelle locale à l'échelle nationale.

² 4 471 étudiants en 2020 soit 6,7% de la population

³ Les principales entreprises commencent à décliner dans les années cinquante avec la disparition du textile, puis de la métallurgie, de la chimie et du papier.

⁴ La compétition à l'échelle nationale s'est déroulée en deux temps. En janvier 2023, neuf candidatures ont été déposées pour la première phase : Amiens, Bastia, Bourges, Clermont-Ferrand, Montpellier, Nice, Reims, Rouen et Saint-Denis. Suite à l'évaluation des experts, quatre villes ont été sélectionnées pour participer à la deuxième étape. Elles ont ensuite été invitées à soumettre un dossier détaillé en décembre 2023. Suite à l'audition finale, le jury a désigné la ville de Bourges comme lauréate de la compétition.

1. La fabrique de la ville événementielle à l'heure de la transition écologique

1.1. S'affirmer à l'échelle internationale pour une stratégie de transformation durable

À l'origine créé pour promouvoir les cultures européennes au sein des États membres, le titre de « Capitale européenne de la culture » a vu ses critères d'obtention considérablement évoluer depuis sa création. Six critères permettent désormais au jury européen⁵ d'analyser les dossiers de candidatures et de sélectionner la ville gagnante : le contenu culturel et artistique, la dimension européenne, la capacité de mise en œuvre de l'événement à travers son processus de gestion et sa portée, enfin la contribution de l'année culturelle à la stratégie à long terme de la ville. Ce dernier critère est l'un des aspects cruciaux de la décision 445/2014/UE, qui régit l'action depuis le titre de 2020, avec l'obligation pour les villes candidates de disposer d'une stratégie culturelle formelle et explicite. L'objectif est de s'assurer que le titre de CEC repose sur une transformation pérenne de la ville et de sa vie culturelle. Le rapport de présélection des villes françaises s'inscrit dans cette perspective et rappelle que « l'histoire d'une ville, ses politiques récentes et actuelles et son offre culturelle constituent certes un socle pour le programme proposé, mais elles ne sont pas pertinentes dans le processus de sélection⁶ ». Pour les villes désireuses de remporter la compétition, il s'agit donc de proposer une vision prospective en s'affirmant au rang international. En effet, on peut lire dans le rapport du jury européen sur la non-sélection d'une des villes : « le jury (...) n'est pas convaincu que le programme et les activités présentés, en particulier au niveau européen et mondial, permettent d'atteindre les objectifs fixés⁷. » ou encore « le jury se félicite de l'objectif de 85 % de projets à dimension européenne et/ou internationale⁸. »

Pour les villes secondaires étudiées, l'enjeu est double. Le label vise à obtenir une reconnaissance internationale par une mise en visibilité durant l'événement culturel, tout en transformant l'image urbaine à destination d'un nouveau public de visiteurs. Cette vision prospective se manifeste dans les titres des dossiers de candidature qui sont révélateurs de ce récit singulier. Bourges intitule son dossier « Territoires d'avenir », tandis que Clermont-Ferrand opte pour une vision plus poétique avec « Terre du Milieu, quand la culture rencontre la nature ». Dans les deux cas, on note la dimension collective, avec le mot « territoires » au pluriel et le terme « rencontre ». La dimension collective se double d'une dimension prospective révélée par les termes « avenir » et « terre du milieu » empruntée à l'écrivain John Ronald Reuel Tolkien. Ces deux dimensions se retrouvent dans les projets de Montpellier et de Rouen. Le premier s'intitule « Au carrefour de nos imaginaires », avec l'idée de partage, et le second - le seul en anglais - « Time to meander ! » soit « le temps des méandres » qui invite à l'étonnement, à la surprise et se positionne dans une dynamique internationale.

1.2. En décalage ou en continuité pour un périmètre de la candidature élargi

Le concept de la candidature de Clermont-Ferrand repose sur la situation géographique de la ville dans le Massif central. Inspirées par Tolkien, les auteurs du dossier présentent Clermont-Ferrand comme une solution intermédiaire entre la ville et la ruralité. En utilisant les termes de « terre reculée » ou « terre enclavée », Clermont-Ferrand veut incarner une Europe de la ruralité. L'utilisation de la référence littéraire offre une vision poétique de son territoire. Le territoire est présenté comme une terre d'aventure, avec une narration quasi mythique de la candidature empreinte de promesse et d'espoir.

« Cette position au centre de l'Hexagone nous place aussi au centre de l'Europe, au cœur des questions d'environnement, de ruralité, d'accès à la culture. Nous souhaitons montrer que ce territoire, qui résonne

⁵ Pour la sélection de la ville française CEC 2028, le jury était composé des membres suivants : Toni Attard, Jelle Burggraaff, Else Christensen-Redžepović, Jean de Loisy, Goda Giedraityte (rapporteur), Suvi Innilä (rapporteur), Anne Karjalainen, Hrvoje Laurenta (rapporteur), Marilyn Gaughan Reddan, Anne Tallineau (vice-présidente), Rossella Tarantino (présidente).

⁶ Attard, T. Et al. (2023) *Sélection de la Capitale européenne de la culture 2028 en France*. Rapport du jury. (Mars 2023). Phase de présélection.

⁷ *Ibid*, p. 9 (à propos de la candidature d'Amiens)

⁸ *Ibid*, p. 25 (à propos de la candidature de Montpellier)

avec d'autres, similaires en Europe, offre une alternative territoriale, celle d'un modèle de développement à taille humaine, d'un « village métropolitain » au mode de vie doux et convivial.⁹

De même, le dossier de candidature de Bourges dessine le portrait d'une ville relativement isolée en France, peu connectée et difficilement accessible du reste de l'Europe. C'est une ville en décroissance¹⁰, dont la candidature vise à remettre en cause le modèle de centralisation et de métropolisation, en proposant de « nouveaux territoires d'avenir partout en Europe¹¹ » sous le prisme des petites et moyennes villes. Malgré une vision romanesque des deux candidatures, Bourges et Clermont-Ferrand dénoncent également des inégalités socio-spatiales, avec un isolement, un manque de moyens et un accès difficile à la culture. Cette critique est particulièrement manifeste dans leur second dossier où les deux villes insistent sur un « manque de considération de l'État¹² » dans « des parties oubliées de la France¹³ », et appellent à une action publique plus forte dans ces domaines.

En revanche, pour Montpellier et Rouen, il s'agit de se positionner dans la continuité de la dynamique métropolitaine. Pour la ville du sud de la France, la candidature vise à consolider l'attractivité d'une métropole, tandis que pour Rouen, l'ambition est de s'inscrire dans le sillage de la métropole parisienne en attirant les trente-trois millions de touristes qui s'y rendent chaque année¹⁴. Un point commun émerge cependant entre les quatre villes, avec la promotion de périmètres de candidature qui s'étendent bien au-delà des frontières urbaines. Bourges bénéficie du soutien de trois autres partenaires représentant une population de près de trois millions d'habitants¹⁵. Dans le cas de Clermont-Ferrand, la candidature est préparée dans le cadre d'un vaste effort de coopération avec plus de 600 communes, 13 départements et la région Auvergne-Rhône-Alpes qui soutiennent la candidature, ce qui représente une population de 3,8 millions d'habitants. À Montpellier, le partenariat avec la ville voisine de Sète et l'agglomération de Montpellier est à l'origine du projet dont les membres fondateurs comptent dix partenaires régionaux. Enfin, avec Rouen comme point d'ancrage, c'est toute la Seine normande, de Vernon-Giverny à l'est au Havre et à Honfleur à l'ouest, qui est impliquée dans le projet.

1.3. Vers une capitale européenne de la culture à neutralité carbone

Le deuxième point commun notable sur l'ensemble des candidatures réside dans la volonté de promouvoir une Capitale européenne de la culture neutre en carbone. L'association Montpellier 2028 expose comme ambition première de concevoir un « événement écologiquement exemplaire (...) autour de la neutralité carbone¹⁶ », dans des éléments de langage repris par la ville de Bourges qui se destine à devenir la première CEC bas carbone dans son intégralité¹⁷. Ce discours autour du développement durable prend également racine dans une promotion du patrimoine naturel au cœur de tous les projets. Les villes de Rouen et Bourges mettent en avant la beauté et la grandeur de leur fleuve, avec la Seine et la Loire au centre de leur dossier. Clermont-Ferrand se positionne comme la capitale des régions montagneuses en faveur d'un changement de paradigme avec son premier dossier intitulé « Terre du Milieu - Une capitale de la transition », tandis que Montpellier accentue son statut de ville côtière.

S'inscrivant dans une réflexion plus large à l'ère de l'anthropocène, la nature n'est plus considérée comme un décor, mais comme un acteur à part entière. C'est dans cette optique que sont mobilisés les

⁹ Association Clermont-Ferrand Massif central 2028. (2023). *Terre du milieu. Une capitale de transition*, premier dossier de candidature, p.2.

¹⁰ Au cours des trente dernières années, Bourges est passée de 80 000 à 65 000 habitants

¹¹ Association Bourges 2028. (2023). *Territoires d'avenir*, premier dossier de candidature, p.13

¹² Association Clermont-Ferrand Massif central 2028. (2023). *Terre du milieu. Quand la culture rencontre la nature*, deuxième dossier de candidature, p.2.

¹³ Association Bourges 2028. (2023). *Territoires d'avenir*, deuxième dossier de candidature, p.3

¹⁴ Attard, T. et al. (2023) *Sélection de la Capitale européenne de la culture 2028 en France*. Rapport du jury. (Mars 2023). Phase de présélection, p.37.

¹⁵ La Région Centre-Val de Loire, le Département du Cher et l'agglomération Bourges Plus s'associent à la ville de Bourges dans la construction et la promotion de la candidature.

¹⁶ Association Montpellier 2028. (2023) *Au carrefour de nos imaginaires*, Deuxième dossier de candidature p.13.

¹⁷ Association Bourges 2028. (2023). *Territoires d'avenir*, deuxième dossier de candidature, p.48.

travaux du philosophe Bruno Latour dans plusieurs dossiers de candidature. Montpellier s'interroge sur la relation entre l'homme et le vivant, à travers son « Parlement du Vivant » dans un projet de création collective où se rencontrent océan, forêt, zones humides, terre, corail, vent et humanité pour la protection des écosystèmes. L'association Rouen Seine Normande 2028 s'inscrit dans cette même dynamique, en exposant la culture comme « est un élément essentiel de la transition sociale et écologique¹⁸ ». Son titre « Le temps des méandres » indique une notion de réconciliation entre l'homme et son environnement et fait du vivant une clé de lecture transversale de l'ensemble du projet culturel¹⁹. Le dossier de Bourges 2028 reprend cette même grille d'analyse en dépassant le terme « humain » au sens anthropocentrique et en l'adressant plus globalement dans une approche pour relier l'humain au vivant et à la nature. La référence à Bruno Latour est clairement explicite avec une citation qui figure en guise de conclusion à la fin du dossier de candidature :

« Si l'humanité veut survivre en tant qu'espèce, elle doit apprendre à s'émanciper des grands paradigmes qui l'ont guidée depuis le siècle des Lumières²⁰. »

1.4. Le « *slow tourisme* » comme réponse à la transition écologique

Résultant d'une prise de conscience des enjeux environnementaux et de l'impact que l'activité touristique a sur eux, le développement d'un « tourisme lent » (*slow tourism*) est considéré dans l'ensemble des candidatures comme la stratégie adéquate pour une CEC bas carbone. Plusieurs villes dénoncent en effet les risques de surtourisme (Gay, 2024 ; Tang et al. 2023), et présentent le tourisme lent comme une alternative aux circuits de masse en insistant sur des comportements visant à minimiser l'empreinte écologique. Plus précisément, ce tourisme désigne une attitude différente, « un autre rythme de vie autour de la découverte lente, plus profonde et plus vraie, d'un lieu, de ses habitants et de leur culture » (Matos-Wassen, 2004 : 48). Dans cette trajectoire de transition, les auteurs du dossier de Rouen assument une dynamique de détouristification en prônant « moins et mieux, hospitalité plutôt qu'attractivité, qualité plutôt que quantité, expérience plutôt que consommation, tempo lent plutôt que boulimie, coopération plutôt que concurrence²¹ ». En faisant de sa position isolée une force et de son manque d'accessibilité un atout, la ville de Clermont-Ferrand s'érige comme une destination pour réinventer le voyage dans une « exploration au plus près de soi²² ». L'association Bourges 2028 suit cette même rhétorique autour de la notion de refuge, en rappelant la position de la France en tant que première destination touristique au monde, mais dont 80% du tourisme se concentre sur seulement 20% du territoire français. Enfin, Montpellier s'appuie sur son statut de ville méditerranéenne de passage pour se définir comme une terre d'hospitalité et incarner « un espace refuge depuis des siècles²³ ».

Dans cette quête vers un autre type de tourisme, l'itinérance est placée au centre du projet culturel pour repenser la mobilité et le déplacement. Certaines routes mythiques sont réactualisées comme dans le cas de Clermont-Ferrand avec les nombreux chemins de Compostelle et autres itinéraires de randonnées, notamment celui de Stevenson en direction des Cévennes. Le dossier de candidature est une invitation à la contemplation, sur le modèle des arpenteurs et des randonneurs, en insistant une nouvelle fois sur la place de la biodiversité et de la nature dans ce récit. La marche s'inscrit dans ce temps lent, tout comme les mobilités douces et actives souhaitées par les villes de Rouen et de Bourges dans des « chemins de traverse²⁴ » sur des itinéraires de véloroutes ayant pour objectif « d'écarter les visiteurs des sentiers battus²⁵ ». Emphasé par son titre « Time to meander », le dossier de Rouen souligne cette idée,

¹⁸ Association Rouen Seine Normande 2028. (2023). Time to meander, premier dossier de candidature, p.7.

¹⁹ Association Rouen Seine Normande 2028. (2023). Time to meander ! Deuxième dossier de candidature, p.2.

²⁰ Association Bourges 2028. (2023). Territoires d'avenir, deuxième dossier de candidature, p.77.

²¹ Association Rouen Seine Normande 2028. (2023). Time to meander ! Deuxième dossier de candidature, p.4.

²² Association Clermont-Ferrand Massif central 2028. (2023). Terre du milieu. Quand la culture rencontre la nature, deuxième dossier de candidature, p.40.

²³ Association Montpellier 2028. (2023) Au carrefour de nos imaginaires, Deuxième dossier de candidature p.56.

²⁴ Association Rouen Seine Normande 2028. (2023). Time to meander ! Deuxième dossier de candidature, p.29.

²⁵ Association Bourges 2028. (2023). Territoires d'avenir, deuxième dossier de candidature, p.58.

en faisant référence au temps des méandres et des boucles de la Seine, mais aussi au temps de la flânerie avec la question des rythmes au cœur de la réflexion.

« Cette logique de proximité s'inscrit dans une perspective de slow tourisme, de temps du détour. Notre Capitale propose une expérience où l'on prend le temps de sentir l'esprit du fleuve, où le voyage compte autant que la destination. Chaque visiteur pourra construire son itinéraire « Capitale » à son rythme, tout en minimisant son empreinte carbone²⁶ ». Dépassant largement les périmètres urbains, les investissements se déploient sur les réseaux de pistes cyclables, la valorisation de chemins pédestres, mais aussi le développement des transports en commun et du réseau ferroviaire. Pour la ville normande, les projets d'infrastructures du Havre à Rouen sont estimés à plus de 362 millions d'euros²⁷, tandis que la ville de Bourges mise sur la transformation des « gares en espaces de démonstration artistique et environnementale²⁸ » afin de relier les réseaux ferroviaires nationaux, régionaux et locaux. En prenant conscience d'un changement nécessaire des pratiques touristiques face à la crise environnementale, le déplacement touristique se renforce et propose d'autres modèles de tourisme culturel s'apparentant à une « quatrième révolution touristique » (Knafou, 2021). La première révolution de la mobilité dans le tourisme avec l'apparition des chemins de fer, des paquebots et des avions fait désormais place à d'autres modes de déplacement visant à concilier plaisir du voyage et préservation des ressources naturelles et culturelles.

2. Les villes moyennes sur la scène internationale : Bourges 2028

2.1. Valoriser le statut de « petite ville »

À la suite de la compétition nationale et de la deuxième phase de candidature, Bourges est désignée CEC 2028 le 13 décembre 2023. Dès lors, la ville a cinq ans pour mettre en oeuvre le programme culturel présenté aux institutions européennes. Plus petite des quatre villes finalistes, l'expression de « petit poucet » est évoquée dans les discours des acteurs de la candidature, notamment celui du maire Yann Galut lors de la nomination :

« Nous étions quelque part le Petit poucet, la ville à taille humaine, de moins de 100.000 habitants face à des métropoles qui ont déjà gagné parce qu'elles ont toutes les trois une influence et une attractivité que Bourges n'avait pas²⁹. »

En utilisant l'expression de « ville à taille humaine³⁰ », il s'agit pour les auteurs du dossier de transformer une faiblesse voire le stigmatisme de « laissés pour compte³¹ » en force d'action et d'effectuer un changement de paradigme en faveur des villes moyennes. Dès lors, la ville se positionne comme un modèle pour les petites villes afin de s'affranchir des métropoles. La presse relaye par ailleurs cette caractéristique dans des articles mettant en avant « un choix humain³² », ou encore « un porte-drapeau des villes moyennes³³ ». Cette dimension est largement partagée par l'association Bourges 2028, comme l'indique un de ses membres :

²⁶ Association Rouen Seine Normande 2028. (2023). Time to meander. Premier dossier de candidature, p.36.

²⁷ La carte présentée dans le second dossier de candidature de Rouen (page 96) chiffre les infrastructures à 362 900 000 euros.

²⁸ Association Bourges 2028. (2023). Territoires d'avenir, deuxième dossier de candidature, p.13.

²⁹ Diesnis, J. (2023). Mais pourquoi Bourges a-t-elle été désignée capitale européenne de la culture en 2028 ? 20 Minutes, publié le 13 décembre 2023.

³⁰ L'expression « taille humaine » est utilisée 18 fois dans le dossier de candidature.

³¹ Association Bourges 2028. (2023). *Territoires d'avenir*, deuxième dossier de candidature, p.3.

³² Tribune Bourges 2028. (2023). Capitale européenne de la culture : oser un choix humain ! *Telerama*, publié le 14 décembre 2023.

³³ AFP. (2023). Bourges désignée Capitale européenne de la culture 2028. *Le Figaro*, publié le 14 décembre 2023.

« Si on y arrive pour Bourges, on y arrive pour toutes les villes moyennes en France. Donc on a travaillé très vite avec des villes partenaires : Nevers, Avignon, Angoulême, Issoudun, des villes moyennes mais des villes de culture, qui ont été partenaires dès le début³⁴. »

Ce réseau se déploie également à l'échelle européenne sous le concept de « matrice » avec des partenariats auprès de dix-huit villes³⁵, faisant l'objet de sessions de travail mensuelles et de visites pour échanger de bonnes pratiques. Porter le label CEC dans un contexte hors métropole aurait donc un effet singulier sur le territoire en représentant « la plus intense expérience culturelle possible » (Denuit, 2018 : 85), ce qui selon certains acteurs culturels de Bourges aurait motivé le choix du jury européen :

« Le jury mesure très bien que l'impact du capital culturel sur une ville moyenne de la taille de Bourges est énorme et beaucoup plus intéressant que sur une métropole qui est déjà en général richement dotée³⁶. »

Dans ces villes à la croissance stagnante et à la démographie en baisse³⁷, la labellisation représente une opportunité de développement économique et de modernisation des infrastructures pour les acteurs politiques. Il s'agit pour ces derniers de combler un retard infrastructurel sur le territoire et de profiter de la visibilité de l'événement pour solliciter des financements. C'est dans cette perspective que la ville de Bourges ambitionne de devenir un modèle sur trois points : l'accessibilité dans des zones considérées comme « reculées³⁸ », un laboratoire des politiques culturelles intégrant l'enjeu du développement durable et une attractivité nouvelle en dehors de la logique métropolitaine.

2.2. Réhabiliter plutôt que construire : des transformations urbaines réajustées

Face aux trois autres villes finalistes, Bourges présente le plus faible budget pour son programme culturel avec 46,2 millions d'euros, et près du double pour les investissements en termes d'infrastructures³⁹. Pour la ville moyenne, il s'agit de capitaliser sur l'existant, mais aussi d'accélérer un certain nombre de transformations urbaines déjà engagées, comme évoqué dans le second dossier :

« Les investissements envisagés pour les infrastructures artistiques et culturelles entre 2021 et 2028 ont été mis à jour. Le montant total des dépenses atteint 99,8 M € sur une période de huit ans, ce qui représente un investissement conséquent au vu de la taille de la ville et de ses environs. Ces investissements contribueront à changer le visage du centre-ville en redonnant de l'espace et des lieux de vie à ses résidents. Cela témoigne indubitablement d'un engagement important dans les domaines artistiques et culturels et du désir d'offrir aux Berruyers un meilleur cadre de vie. Les infrastructures et les contenus ainsi développés sont une partie intégrante de l'héritage à long terme de la CEC⁴⁰. »

Trois grands quartiers créatifs dans le centre-ville et les banlieues nord et sud de Bourges sont développés autour des industries culturelles et créatives. Un premier paradoxe émerge entre une capitale à faible émission de carbone et une ville en quête de transformations urbaines majeures. Cette contradiction ne manque pas d'être soulignée par le jury européen dans son rapport de présélection qui alerte sur les incertitudes et les retards souvent liés à ces projets⁴¹. En réponse aux recommandations du

³⁴ Entretien réalisé avec un membre de l'association Bourges 2028 le 19 juillet 2024.

³⁵ On peut citer les villes de Matera CEC 2019 (Italie), Bodo CEC 2024 (Norvège), Oulu CEC 2026 (Finlande) mais aussi Evora CEC 2027 (Portugal).

³⁶ Entretien réalisé avec un acteur culturel de la ville de Bourges le 24 septembre 2024.

³⁷ Les prévisions de perte de population d'ici à 2050 sont de l'ordre de 30 % dans le département du Cher, comme pour toutes les villes petites et moyennes de France. (Association Bourges 2028. (2023). *Territoires d'avenir*, deuxième dossier de candidature, p.3.)

³⁸ Association Bourges 2028. (2023). *Territoires d'avenir*, deuxième dossier de candidature, p.3.

³⁹ Les trois autres villes avaient des budgets relativement similaires pour le programme culturel, allant de 67 à 80 millions. La dépense la plus importante en termes d'infrastructure est identifiée à Clermont-Ferrand avec 153 millions, suivie par Montpellier et Rouen. Pour Bourges le budget des « infrastructures relatives au statut de CEC » est chiffré à 99 800 000 millions d'euros.

⁴⁰ Association Bourges 2028. (2023). *Territoires d'avenir*, deuxième dossier de candidature, p.71.

⁴¹ Attard, T. et al. (2023) Sélection de la Capitale européenne de la culture 2028 en France. Rapport du jury. (Mars 2023). Phase de présélection, p.18

jury, la stratégie de Bourges 2028 est dès lors réorientée et donne la priorité à la réhabilitation d'infrastructures existantes⁴². Celles-ci se situent majoritairement dans le centre historique de la ville pour former un parcours culturel dénommé « Mile Culturel » en référence à d'autres expériences internationales. À travers cette appellation, la ville renforce son inscription dans un panel de villes européennes qui font de la culture un vecteur de transformation du centre-ville⁴³, et notamment de sa piétonnisation [Figure 1.].

« On a construit des choses sans vraiment réfléchir à un lien organique, piéton, doux, entre ces différents équipements. C'est en train de se faire, c'est déjà un grand premier pas⁴⁴.»

⁴² Attard, T. et al. (2024) Sélection de la Capitale européenne de la culture 2028 en France. Rapport du jury. (janvier 2024). Phase de sélection, p.7. Rapport du jury. Janvier 2024. Sélection de la Capitale européenne de la culture 2028 en France. Phase de Sélection, p.7

⁴³ Les villes de Lille et de Bruxelles sont citées comme des inspirations pour la création du parcours culturel.

⁴⁴ Entretien réalisé avec un acteur culturel de la ville de Bourges le 24 septembre 2024.



Figure 1. Plan des liaisons douces du projet coeur de ville (M.R., juillet 2024)



Figure 1bis. *La rue moyenne (M.R., juillet 2024)*

Le parcours se développe du sud au nord avec la nouvelle maison de la culture [Figure 2.], la rénovation du Pavillon d'Auron où se déroule chaque année le festival de musique du printemps de Bourges, la transformation du marché de la Halle aux blés en espace d'exposition [Figure 3.] ainsi que la restauration de l'Hôtel Dieu en Cité européenne des artistes [Figure 4.]. Cette approche est pleinement revendiquée par l'équipe de l'association Bourges 2028 qui l'inscrit dans son modèle de réduction des émissions carbone et en profite pour se distinguer une nouvelle fois des stratégies métropolitaines :

« nous on s'est dit qu'on ne créerait pas de lieux totems, pas de lieu phare, on ne ferait pas un deuxième MUCEM⁴⁵ ».



Figure 2. La nouvelle maison de la culture (M.R., juillet 2024)

⁴⁵ Entretien réalisé avec un membre de l'association Bourges 2028 le 19 juillet 2024.



Figure 3. *Le marché de la halle aux blés (M.R., juillet 2024)*



Figure 4. *La cour de l'Hôtel Dieu (M.R., juillet 2024)*

Le projet s'inscrit plus globalement dans une réflexion autour de l'accessibilité des espaces publics du centre historique jusqu'à la gare considérée comme la « porte d'entrée vers la Capitale européenne de la culture⁴⁶ ». Vitrine de l'évènement culturel, cette dernière fait l'objet d'un projet de transformation artistique sous le nom de « gare végétale » avec la création d'une double façade en matériaux recyclés⁴⁷ et la rénovation du hall intérieur.

Dans cette perspective, la halte ferroviaire devient un véritable signal dans le paysage, aussi bien esthétique que symbolique pour signifier un changement dans l'utilisation des transports publics et des pratiques de mobilité.

⁴⁶ Entretien réalisé avec un membre de l'association Bourges 2028 le 19 juillet 2024.

⁴⁷ Il s'agit de mycélium moulé et sculpté produit localement dans un circuit court à partir d'ordures ménagères et de marc de café collectés sur le territoire de Bourges.

2.3. Une expérience touristique à l'échelle régionale

Au-delà du « choc esthétique⁴⁸ » souhaité par les acteurs de l'association Bourges 2028 dans la transformation de la gare, le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de développement touristique à l'échelle régionale. Six « gares végétales » sont réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire (Bourges, Blois, Vierzon, Tours, Châteauroux et Orléans)⁴⁹, tandis que la septième concerne la gare de Paris Austerlitz. Artistes, architectes et paysagistes sont mandatés pour valoriser ces lieux de passage et en faire des interfaces de connexions multimodales pour une découverte de la région en train, vélo ou bus bas carbone. Comme l'explique un membre de l'association Bourges 2028 l'enjeu est de diffuser le tourisme sur l'ensemble de la région afin d'éviter une concentration des flux à Bourges durant l'année culturelle. En effet, l'agence de développement des territoires touristiques de l'Indre et du Cher⁵⁰ prévoit dans ses statistiques basses une arrivée de deux à trois millions de visiteurs pour 2028, alors que les chiffres actuels sont d'un million par an.

« Pourquoi je parle du vélo, car il va falloir diffuser les visiteurs, on ne pourra pas accueillir 2 à 3 millions de visiteurs à Bourges ce n'est pas réaliste, par contre sur le département et sur l'agglomération beaucoup plus. On travaille avec la chambre d'agriculture sur le réseau *Bienvenue à la ferme*, pour développer en partenariat avec les agriculteurs des gîtes dans les fermes. En parallèle, on engage un dialogue avec les communes rurales pour qu'elles nous fassent remonter leur offre touristique⁵¹. »

Cet extrait témoigne d'une nécessaire adaptation des pratiques de mobilité, mais aussi de la dimension expérientielle de l'offre touristique. L'approche par l'observation et l'expérimentation – dans des séjours à la ferme par exemple – fait directement écho à la philosophie défendue dans le *slow tourisme* qui « englobe la lenteur, l'expérience avec la population, et l'expérience avec la culture de la destination » (Hallem et al., 2020). Cette posture est en effet revendiquée par l'association Bourges 2028 qui considère le cyclotourisme comme un atout de la région pour proposer un nouvel arpentage de la région.

« On travaille beaucoup notre stratégie touristique internationale pour faire comprendre aux tours operators qu'ils doivent venir plus longtemps, qu'il faut revoir les modalités de visite au pas de course des châteaux de la Loire, mais au contraire que l'on vient vraiment s'imprégner du territoire à Bourges, et que nous on vend une expérience (...) une expérience authentique, une expérience de qualité de vie. Nous sommes l'une des régions les mieux notées en termes d'hospitalité, donc c'est tout cela que l'on veut travailler pour faire comprendre que notre capitale elle se vivra sur le temps long. Donc voilà slow tourisme absolument⁵². »

L'objectif sous-jacent de cette stratégie est également de dépasser le statut de ville de passage ou « ville étape⁵³ » pour Bourges et d'augmenter le nombre de nuitées sur le territoire pour un impact économique renforcé. C'est dans cette perspective que le projet RER Europa prend racine. En partenariat avec la RATP Développement, des navettes bas carbone⁵⁴ partent de Bourges pour des visites guidées dans les départements ruraux du Centre-Val de Loire. Le projet voit le jour suite aux colloques⁵⁵ organisés dans le cadre de la candidature, notamment sur les questions de mobilité. En 2022, un premier itinéraire est proposé pour explorer le sud du département en proposant des arrêts dans une abbaye, les marais et une ferme agroécologique. Fort de son succès, en 2023 un parcours dans le nord de Bourges est conçu à la rencontre des artisans potiers du village de la Borne, puis dans le cœur du Pays-Fort avec

⁴⁸ Entretien réalisé avec un membre de l'association Bourges 2028 le 19 juillet 2024.

⁴⁹ Seule la gare de Chartres n'est pas inscrite dans le projet.

⁵⁰ Il s'agit de la structure qui gère l'Office du tourisme ainsi que la marque Berry Province.

⁵¹ Entretien réalisé avec un membre de l'association Bourges 2028 le 19 juillet 2024.

⁵² Entretien réalisé avec un membre de l'association Bourges 2028 le 19 juillet 2024.

⁵³ *Ibid*

⁵⁴ Il s'agit de bus roulant au bio-méthane, qui pourront évoluer d'ici 2028 vers des navettes hybrides à l'électricité et l'hydrogène.

⁵⁵ Trois colloques européens ont été organisés en 2022 autour des trois axes de travail de la candidature : les villes de moins de 100 000 habitants, la culture comme levier contre le changement climatique et le rôle de l'artiste dans la société européenne du XXI^e siècle

un parcours d'art contemporain dans des granges pyramidales, mais aussi d'une dégustation de vin et de fromages à la maison des Sancerre. Les navettes circulent pendant trois mois sur une durée de trois jours chaque semaine.

L'expérience donne lieu au projet présenté dans le dossier final sous le nom de « RER Europa / Le soleil ligérien » afin d'explorer des sites patrimoniaux, des jardins et des sites naturels. Le trajet est décrit comme « un voyage interstellaire dans ce système solaire⁵⁶ » articulé autour de la Loire. La navette part des *Gares Végétales* pour explorer une « planète », puis une autre, en écho au système solaire composé de huit planètes. Le projet décline un nouvel imaginaire de la région empreint d'aventure aux accents de conquête spatiale avec huit entités aux caractéristiques géographiques et culturelles distinctes. On note ainsi la planète Forêt en Sologne, la planète des Étangs dans la vallée de la Brenne ou encore la planète de la Campagne autour de Noirlac et connectée à Bourges⁵⁷. Dans cette constellation rurale, plusieurs enjeux émergent : par l'expression de « RER Europa », il s'agit de proposer des alternatives aux infrastructures propres aux métropoles tout en revendiquant une attractivité et un ancrage européen ; créer un nouvel imaginaire rural pour changer de regard sur des sites oubliés ou peu valorisés ; enfin, faire de l'habitant un acteur de l'événement culturel, mais aussi un « habitouriste » qui s'émerveille de l'ordinaire (Hascoët, 2022).

2.4. Vers un tourisme itinérant pour une mobilité européenne bas carbone

La stratégie en matière de mobilité – entendue sous le prisme du tourisme comme une forme particulière de mobilité de loisir (Boualem et al. 2022) - se déploie également à l'échelle internationale. Le partenariat avec le réseau régional de transport et la SNCF, vise à placer Bourges au centre d'un nouveau réseau ferroviaire, avec comme objectif d'améliorer les liaisons avec Paris et l'Europe à l'horizon 2029. Dans cette optique, l'ambition est d'augmenter les voyages en train de nuit de 25 % et le nombre de trains directs reliant chaque jour Bourges à Paris de 40 %⁵⁸. À cette fin, le dossier propose un vaste projet de mobilité axé sur le transport ferroviaire, intégrant la transition écologique jusqu'à la mobilité des publics. L'approche adoptée vise à transformer l'absence d'aéroport en un avantage, encourageant les visiteurs à profiter du voyage en train comme une première étape de leur expérience culturelle. Ainsi, des incitations sont envisagées pour favoriser l'usage du train. Le projet prévoit l'intégration de performances et de contenus culturels à bord des trains, ainsi que la création de partenariats avec des institutions culturelles européennes situées dans des hubs ferroviaires tels que Bruxelles et Paris. Sept lignes de grande vitesse et de train de nuit sont identifiées pour créer ce maillage à l'échelle européenne et connecter d'anciennes et futures CEC : Paris/Bruxelles, Paris/Hambourg⁵⁹, Paris/Berlin⁶⁰, Paris/Vienne⁶¹, Paris/Budapest/Lviv et Kiev, Paris/Milan⁶² et enfin Paris/Barcelone/Madrid/Évora.

Sous le nom de « Trans Europe Culture », un nouveau grand tour européen se dessine à travers un programme de trains culturels et thématiques encadré par des commissaires artistiques. Deux modalités sont imaginées afin d'inciter les voyageurs à cette expérience sur les rails. La première intitulée « Le rythme des rails » est issue de résidences artistiques au sein de l'Hôtel Dieu à Bourges. L'objectif est de produire des créations dans le contexte particulier des trains, notamment des trains de nuit, en s'inspirant des rencontres humaines et des villes traversées. Les artistes ont pour consigne de mettre en lumière les aspects singuliers, le hors champ du voyage et la dimension inattendue des trajets européens. Le contenu

⁵⁶ Association Bourges 2028. (2023). Territoires d'avenir, deuxième dossier de candidature, p.15.

⁵⁷ Les autres quatre planètes sont les suivantes : la planète des Sorcières (Berry), la planète Fragile et Forte (autour de La Borne et en Pays Fort), la planète des Châteaux (Chaumont, Chenonceau, Chambord) et enfin la planète Cathédrale et Chapelle (reliant Chartres et Dreux).

⁵⁸ Association Bourges 2028. (2023). Territoires d'avenir, deuxième dossier de candidature, p.15.

⁵⁹ Avec une correspondance en train de nuit pour rejoindre Stockholm, puis Oslo et Bodø CEC 2024 (Norvège).

⁶⁰ Correspondance pour Chemnitz CEC 2025 (Allemagne)

⁶¹ Correspondance pour Budweis CEC 2028 (République Tchèque) via un arrêt à Linz, correspondance en train de nuit pour Budapest, Bucarest, Cracovie et Varsovie

⁶² Correspondance pour Matera CEC 2019

artistique créé par les artistes se présente sous le format de podcasts, de musique, de bandes dessinées, de courts-métrages, de vidéos et de visites à destination des voyageurs.

La deuxième expérience itinérante « Art sur rails » repose sur la création de projets artistiques spécifiques en utilisant les trains et trains de nuit entre différents lieux européens. Un des exemples est le projet d'une marionnettiste norvégienne proposant un voyage en train reliant Paris/Bourges à Bodø (Norvège), avec trois arrêts intermédiaires à Hambourg, Oslo et Trondheim. À Oslo, des visites sélectionnées par l'artiste sont déclinées dans la ville, tandis que les trajets entre Oslo, Trondheim et Bodø sont animés par des performances artistiques. Ce projet met en avant les 700 kilomètres de la ligne ferroviaire entre Trondheim et Bodø, où quatre gares sont rouvertes dans des villes de petite et moyenne taille dans le cadre d'un projet artistique de Bodø CEC 2024. Les gares sont donc le point de départ d'un programme culturel interscalaire, faisant office de portes d'entrée vers Bourges 2028 pour en faire un modèle de desserte des villes moyennes. Dans cette optique, la SNCF engage un important plan de communication sur les trajets ferroviaires jusqu'à Bourges 2028 dans 3 000 gares de France accueillant chaque jour 10 millions de voyageurs⁶³.

« La question du déplacement des publics est centrale dans ce projet-là. Et je pense que peut-être ce qui pourrait synthétiser le projet c'est de dire que cette candidature pourrait peut-être permettre de créer, ou du moins de commencer à créer les bases d'un modèle de ville moyenne en Europe, puisque l'Europe est faite de métropoles mais surtout est faite de villes moyennes⁶⁴. »

Conclusion

La volonté des acteurs chargés de l'année CEC de transformer l'image urbaine à destination d'un nouveau public de visiteurs est transversale à l'ensemble des villes étudiées. Cette nouvelle représentation se fonde sur la réinterprétation de l'histoire de la ville et la valorisation d'un certain patrimoine. À l'heure où la transition écologique est un enjeu majeur du débat politique et citoyen, on assiste à une remise en lumière du patrimoine naturel et du vivant, laissant au second plan le patrimoine culturel. En effet, malgré des monuments et des quartiers inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco et des labels « ville d'art et d'histoire », les villes ne mettent plus en avant ces sites historiques et privilégient la dimension environnementale pour se présenter comme des « capitales de transition⁶⁵ ». Le récit qui accompagne la formation de cette représentation, sélectionne certains fragments de l'histoire, met en valeur les espaces naturels de la ville et en oublie d'autres afin de développer une image attractive.

La dimension expérientielle est également lisible dans l'ensemble des projets, qu'il s'agisse d'un patrimoine gastronomique à découvrir⁶⁶, d'un travail d'introspection par la contemplation du paysage ou encore de rencontres avec les artisans locaux pour rendre visibles ces traditions. Les notions « d'hospitalité » et de « ville accueillante » - maintes fois utilisées dans les dossiers de candidature - renvoient au phénomène de tourisme lent, défendu comme une nouvelle valeur de pratiques touristiques plus responsables et vertueuses. Dans cet horizon d'inclusion, la promotion d'un tourisme itinérant est une stratégie commune aux quatre villes. Celui-ci met l'accent sur une exploration du territoire dans des temporalités plus longues, en encourageant les mobilités douces (marche, vélo) et les modes de transport faiblement carbonés (train, bus bas carbone).

Dans cette quête d'une CEC durable, le label culturel en tant qu'outil de mutations urbaines et de création de lieux phares est remis en question. Un nouveau paradigme semble opérer vers des villes qui

⁶³ Association Bourges 2028. (2023). Territoires d'avenir, deuxième dossier de candidature, p.13.

⁶⁴ Entretien réalisé avec un acteur culturel de la ville de Bourges le 24 septembre 2024.

⁶⁵ Association Clermont-Ferrand Massif central 2028. (2023). Terre du milieu. Une capitale de transition, premier dossier de candidature

⁶⁶ Rouen met en valeur le label ville créative Unesco gastronomie, obtenu en 2021.

revendiquent de « ne pas être des capitales de bâtisseurs⁶⁷ », mais privilégient la réhabilitation plutôt que la construction. Les transformations urbaines engagées restent mineures, à l'image de Bourges qui construit un discours autour des valeurs de sobriété et de frugalité. Cette approche implique des projets plus modestes, centrés sur la valorisation des espaces publics, la réhabilitation des bâtiments historiques, et la promotion de pratiques culturelles locales, plutôt que la création de nouveaux grands centres culturels.

Bibliographie

- AUTISSIER, A-M. (2018). Capitales européennes de la culture : des priorités contradictoires et une notoriété inégale. *Sociétés*, vol. 2, n° 140, p. 33-42.
- BOUALEM, K., BONDARENKO, M., PHARICIEN, J-P. (2019). La mise en tourisme : un concept entre déconstruction et reconstruction. *Téoros*, n°38.
- BOUALEM, K., DELAPLACE, M., GRENIER, A. et ROCHE, Y. (dir.). (2022). *Vocabulaire du discours touristique*. Presses de l'Université du Québec
- COX, T., O'BRIEN, D. (2012). The 'Scouse Wedding' and Other Myths: Reflections on the Evolution of the European Capital of Culture Programme. *Cultural Trends*, 21(3), 147-157.
- DENUIT, R. (2018). *Capitales européennes de la culture : un rêve de Melina*. Académie royale de Belgique
- FABRY, N., PICON-LEFEBVRE, V., PRADEL, B. (2015). *Narrations touristiques et fabrique des territoires. Quand tourisme, loisirs et consommation réécrivent la ville*. L'oeil d'or
- GARCIA, B. (2005). Deconstructing the City of Culture: The Long-term Cultural Legacies of Glasgow 1990. *Urban Studies*, 42(5-6), 841-868.
- GARCIA, B., COX, T. (2013). *Capitales européennes de la culture : stratégies de réussite et retombées à long terme*. Étude pour le Parlement européen.
- GAY, J-C. (2024). *Tourismophobie. Du "tourisme de masse" au "surtourisme"*, ISTE Editions.
- GIROUD, M., GRESILLON, B. (2011). Devenir capitale européenne de la culture : principes, enjeux et nouvelle donne concurrentielle. *Cahiers de géographie du Québec*. vol. 55. n° 155 : 237-253.
- GRAVARI-BARBAS, M., VIOLIER, P. (1999). Politiques de patrimoine et tourisme culturel à Bourges: tendances globales et acteurs locaux. Dans P. Violier, *L'espace local et les acteurs du tourisme*. Presses Universitaires de Rennes
- GRESILLON, B. 2011. *Un enjeu «capitale» : Marseille-Provence 2013*. Éditions de l'Aube.
- HALL, C. (1989) The definition and analysis of hallmark tourist events. *GeoJournal*, vol. 19, n° 3, p. 263-268.
- HALLEM, Y., SAHUT, J-M., HIKKEROVA, L. (2020). Le « Slow tourisme » comme voie pour améliorer le sentiment de bien-être. *Management & Prospective*, vol. 37, no. 3, p. 129-147.
- HASCOËT, Y. (2022). Habiter Avignon, entre extraordinaire et ordinaire : une approche sensible de l'attachement patrimonial. Dans I. Brianzo et D. Cassaz (dir.), *Vivre le patrimoine mondial au quotidien. Dynamiques et discours des habitants*. Editions Universitaires d'Avignon.
- HILLER, H. (1998). Mega-events and urban social transformation. Dans C. Persson, T. Andersson et B. Sahlberg (dir.), *The impact of mega events*. Mid-Sweden University.
- KNAFOU, R. (2021). *Réinventer le tourisme. Sauver nos vacances sans détruire le monde*. Editions du faubourg.
- LEBRETON, F., GIBOUT, C. et ANDRIEU, B. (dir.). (2020). *Vivre slow : enjeux et perspectives pour une transition corporelle, récréative et touristique*. Editions Universitaires de Lorraine.
- LIEFOOGHE, C. (2010). Lille 2004, capitale européenne de la culture ou la quête d'un nouveau modèle de développement. *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*, n°114, p.35-45.
- MADEC, P. (2024). *Frugalité*. Editions Terre urbaine
- MATOS-WASSEN, R. (2004). Le tourisme lent contre le bruit et la fureur des vacances. *La Revue durable*, n°11, p. 48-51.

⁶⁷ Association Clermont-Ferrand Massif central 2028. (2023). Terre du milieu. Une capitale de transition, premier dossier de candidature, p.49.

- NOBILI, V. (2005). The role of European capital of culture events within Genoa's and Liverpool's branding and positioning efforts. *Place Branding and Public Diplomacy*, vol. 1, n°3, p. 316–328.^[1]_{SEP}
- PALMER/RAE ASSOCIATES. (2004). *European Cities and Capitals of Culture - Study Prepared for the European Commission*. European Commission.
- POLYXEN, M. et al. (2017). The application of slow movement to tourism : is slow tourism a new paradigm ?. *Journal of tourism and leisure studies*, vol. 2, n°2.
- RICHARDS, G. et WILSON, J. (2004). The Impact of Cultural Events on City Image: Rotterdam, Cultural Capital of Europe 2001. *Urban Studies*, 41(10), 1931-1951.
- TANG, R. et al. (2023). Trends in overtourism research from 2018 to 2021: text mining and semantic network analysis, *Tourism Review International*, vol. 27, n° 3-4, p. 187-200.
- WERQUIN, T. (2006). *Impact de l'infrastructure culturelle sur le développement économique local. Elaboration d'une méthode d'évaluation ex-post et application à Lille 2004 Capitale européenne de la culture*. [thèse de doctorat en sciences économiques, Université des Sciences et Technologie de Lille.]